

AMAP « Les paniers de Nizerel »

Contrat d'engagement du 1^{er} novembre au 25 avril 2017

TOURNUS

ADHERENT

à jour de la cotisation AMAP (d'octobre 2016 à octobre 2017)

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Tél (domicile) : _____
 Travail / portable : _____
 Courriel : _____

PRODUCTEUR

Le Pain d'Antonin

Antonin MASI

5 route de Cortevaix, le Bois Dernier
 71460 Cormatin
 06 19 99 73 10



SIRET : 490 674 603 00041

Avec la farine de Julien Taton (71260 Saint-Albain) et du Moulin Gribory (03120 Chatelus)

Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix à l'heure de la distribution. Un pain oublié est un pain perdu.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Montant à régler (calculé en bas à droite) :

.....
 Choix du nombre d'échéances, 6 de préférence (un chèque par mois) : ...

Sommes acquittées :

Le chèque est encaissé le 10 de chaque mois
 Montant, échéance 1 :€
 Montant, échéance 2 :€
 Montant, échéance 3 :€
 Montant, échéance 4 :€
 Montant, échéance 5 :€
 Montant, échéance 6 :€

Règlement à l'ordre d'Antonin Masi

Réalisé en deux exemplaires à
 le / /2016

Signature de l'adhérent : _____ Signature du producteur : _____

BON DE COMMANDE PAIN - Tournus

Dans les cases, indiquer le nombres de pains souhaités.

Date	Campagne 1 kg 4,60 €	Pavot 1 kg 6 €	Graines 1kg 5,40 €	Petit épeautre 800g 5,70 €
1 ^{er} novembre				
8 novembre				
15 novembre				
22 novembre				
29 novembre				
6 décembre				
13 décembre				
20 décembre				
27 décembre				
3 janvier	Absence			
10 janvier				
17 janvier				
24 janvier				
31 janvier				
7 février				
14 février				
21 février				
28 février				
7 mars				
14 mars				
21 mars				
28 mars				
4 avril				
11 avril				
18 avril				
25 avril				
Total pains				
Total prix				

Montant total à régler : €